



FORMATION CONTINUÉE
POUR MÉDIATEURS

PRATIQUE
JANVIER 2012

Module de négociation niveau 2

Outils distributifs et entente



26 JANVIER 2012



Module de négociation niveau 2

CONCEPT

Comment mener une phase de négociation en médiation lorsque vous avez des options non chiffrées ou non chiffrables et des options chiffrées?

Comment s'assurer que l'accord sage soit matérialisé dans une entente écrite?

POUR QUI

Cette formation s'adresse aux médiateurs civils, commerciaux et sociaux qui ont suivi le module de négociation niveau 1 ou qui maîtrisent bien les outils de négociation intégrative.

Nous approfondirons lors de cette journée complète les principaux outils, techniques et compétences suivants:

Concernant la phase de négociation

- utilisation de la Mesore
- techniques de négociation distributive
- composition d'offres globales d'éléments non chiffrés et chiffrés
- compétences pour faire face aux bluffs

Concernant la phase de décision et de rédaction de l'entente

- conseils pour surmonter les difficultés et pièges présents au moment de la prise de décision
- conseils pour éviter et/ou surpasser les difficultés de rédaction
- compétences
- gestion de la fin de la médiation

Nous mettrons immédiatement en pratique ces outils, techniques et compétences dans un jeu de rôle inspiré d'un cas réel. Chaque participant recevra un feedback personnalisé suite à son intervention.



FORMATION CONTINUÉE
POUR MÉDIATEURS

PRATIQUE
JANVIER 2012

Modalités

PMR EUROPE

est un centre agréé par
la Commission fédérale
de médiation
pour dispenser des
formations permanentes

Modalités

1 journée de formation (7h)

Prix

220,00 euros HTVA,
soit 266,20 euros TVAC
comprenant la formation, matériel
didactique, pauses café.

Date

26 janvier 2012
de 9:00 à 17:00

Attestation

Une attestation sera remise aux
participants.

Lieu

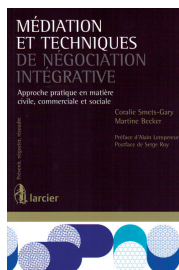
PMR Europe
Rue Dodonée 113
1180 Bruxelles

FORMATEURS

Coralie Smets – Gary
médiateur agréé
en matières civiles,
commerciales et sociales

Martine Becker
médiateur agréé
en matières civiles,
commerciales et sociales

auteurs du livre



Contact

Martine BECKER
0495 59 49 02
martine.becker@pmr-europe.com
Coralie SMETS-GARY
0476 33 50 84
coralie.smets.gary@pmr-europe.com



Formulaire d'inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 JANVIER 2012

PAR E-MAIL : coralie.smets.gary@pmr-europe.com
martine.becker@pmr-europe.com

OU PAR FAX : 02 344 46 58

À REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

NOM :

PRÉNOM :

PROFESSION :

FIRME :

ADRESSE : N° :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

TÉL :

FAX :

EMAIL :

GSM :

COORDONNÉES DE FACTURATION :

.....

.....

TVA N° :

Je m'inscris au module 2
«de négociation et d'entente
pour médiateurs civils,
commerciaux et sociaux»
26 janvier 2012

Je verse la somme de
266,20 euros
en faveur du compte
de PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB
avec la mention
Nom Prénom + NEGO
260112

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation
ci-après et je les accepte.

Date

Signature



Conditions générales

NOS COORDONNÉES

PMR EUROPE S.P.R.L./B.V.B.A.
RUE DODONÉE 113
1180 BRUSSELS, BELGIUM
T +32 2 344 53 70
F +32 2 344 46 58
WWW.PMR-EUROPE.COM
T.V.A. BE 0866.413.205

pmr
europe 

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de 12 participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement de l'acompte, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe
IBAN BE42 0014 8113 7254
BIC GEBABEBB, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.